NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2026

PERWEZ *Infos*



COMMUNE DE PERWEZ

2026 : ANNÉE DES JUBILÉS

BUDGET PARTICIPATIF : DECOUVREZ LES 3 LAURÉATS

PROGRAMME DES FESTIVITÉS DE FIN D'ANNÉE

Avis à tous !

Relevé des compteurs d'eau par zone

Le relevé des compteurs se fait selon un roulement par zone sur une période de 4 ans. Pour les consommations 2026, **les fontainiers viendront à domicile vérifier les compteurs** auxquels ils n'ont pas eu accès l'an passé ainsi que les compteurs de la zone **2**, c'est-à-dire **des rues suivantes** :



- Rue de Perwez
- Rue des Carrières
- Rue des Alouettes
- Avenue Jacobs
- Rue des Charmes
- Rue Pahaux
- Rue d'Alvaux
- Rue de la Frête
- Rue Pré aux Joncs
- Rue du Warichet
- Rue de Seumay
- Rue du Marché
- Grand'Place
- Rue de la Bergerie

Chaque abonné recevra dans le courant du mois de novembre un courrier l'informant de la marche à suivre. **Le relevé par les fontainiers aura lieu en décembre.**

Pour toute question, prenez contact avec Jessica URBAIN - 081/649 270 - jessica.urbain@perwez.be

Des jeux, des jeunes et nos aînés... en wallon

Dans le cadre du projet "Perwez dit Oye", le Grimoire d'Eole a quitté ses murs pour aller à la rencontre des résidents des 2 homes perwéziens et leur proposer de jouer en wallon.



Deux temps forts, amusants et animés ont rythmé la vie de la Résidence Témouroux, le jeudi 17 septembre, et du Val d'Orbais, le lendemain. Les participants enthousiastes étaient aussi nombreux à Perwez *(17 résidents)* qu'à Orbais *(16)*. Ils se sont retrouvés et affrontés autour de deux jeux adaptés en wallon : un Memory et un jeu de l'oie avec questions *(Walokwîz)*.

Ces jeux ont été imaginés par les étudiants de la Haute école de la ville de Liège, adaptés par l'asbl Besace dans le cadre du projet Wallook qui est soutenu par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

A l'issue du premier après-midi, 9 adolescents du Collège Da Vinci accompagnés de leur professeur ont rejoint la table de jeux des aînés.

- **C'estoz l'fiesse !** *(Quelle ambiance !)*

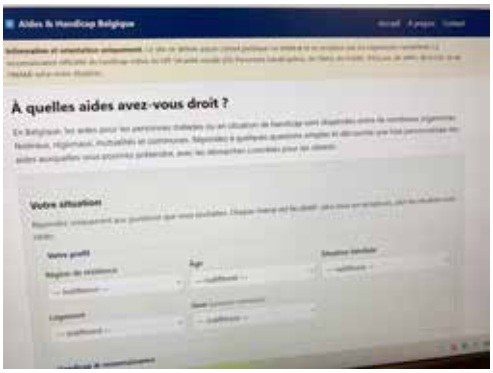
- **C'est a m'toû !** *(C'est à mon tour !)*

- **Neni c'est l'minke !** *(Non, c'est le mien !)*

Bon à savoir : Le Grimoire d'Eole, bibliothèque et ludothèque, a inclus les résidents dans son programme d'animations. Ainsi, dans chaque maison de repos, la bibliothèque propose un service de prêt de livres tous les 15 jours et une animation *(créative ou ludique)* autour du livre ou du jeu toutes les 6 semaines.

Contact : 0471/367 576 - www.grimoiredeole.be

Une plateforme "santé" créée à Malèves avec un ordinateur à commande oculaire



Notre concitoyen, Bernard GWEN, domicilié à Malèves, a transformé sa maladie en force solidaire. Atteint de la maladie de Charcot *(SLA)* et malgré la perte progressive d'autonomie, il a souhaité mettre son énergie dans un projet concret et utile. C'est grâce à un ordinateur à commande oculaire qu'il a entièrement élaboré le site internet *www.avantagesante.be*.

Ce site rassemble de manière claire et structurée toutes les aides, avantages, remboursements et soutiens disponibles en Belgique pour les personnes en situation de handicap, malades chroniques, âgées ou ayant des besoins spécifiques.

Son objectif est simple : permettre à chacun de connaître les droits auxquels il peut prétendre, en quelques clics sur un site unique. Sans devoir consulter de nombreux sites différents !

Bref, le site *www.avantagesante.be* peut aider les personnes concernées et leurs proches, mais aussi les travailleurs sociaux et associations qui les accompagnent au quotidien.

Contact : gwenbernard@ymail.com

"Une vie tourmentée mais optimiste" au profit du Télévie

A 81 ans, Godelieve ALDRIC, l'ancienne fleuriste de la Grand'Place de Perwez raconte les heurs et malheurs de sa vie hors du commun dans un livre qui sera vendu au profit du Télévie.



Née VAN DEN HAUTTE, en Flandres, au beau milieu de la guerre et d'une famille nombreuse de modestes fermiers, elle arrive à Perwez en épousant un horticulteur, poursuivant ainsi son rêve de s'occuper des fleurs. Malgré les nombreux obstacles croisés dans sa vie, Godelieve a su faire preuve de grand courage et d'une belle force de résilience. Pas pour rien que les Perwéziens l'ont surnommée "la guerrière". Aujourd'hui encore, elle ne se départit pas de son entrain et de sa bonne humeur… surtout au milieu des fleurs et de son potager.

Son livre intitulé "Une vie tourmentée mais optimiste" retrace donc les anecdotes marquantes de sa vie. Il est vendu au profit du Télévie au prix de 10 €.

Où ? Directement chez Godelieve (0478/820 782), chez Robert BERWART (0473/495 371) à Jausselette ou en ligne sur Amazon.

La commune a fêté l'amour XXL



Le samedi 3 octobre, 36 couples ont répondu favorablement à l'invitation de la Commune à venir fêter en famille leurs nombreuses années de mariage.

Réunis au Perwex, 19 couples ont ainsi célébré leurs noces d'or *(50 ans)*, 8 couples de platine *(60 ans)* et 9 de palissandre *(65 ans)* au milieu de leurs proches. A eux tous, ils totalisent 2015 années d'amour et d'engagement !

Pour ces longues vies communes, ils ont été chaleureusement reçus, fleuris et félicités par les autorités.

A trottinette, pensez à votre sécurité !



Depuis le 1er septembre, le port du casque est obligatoire sur les trottinettes électriques. Il réduit de 50 % le risque de commotion cérébrale et de 65 % celui de blessures graves à la tête.

Une autre règle souvent méconnue : il faut **minimum 16 ans** pour pouvoir conduire une trottinette électrique.

Pour favoriser des trajets plus sûrs, l'AWSR rappelle les règles essentielles de circulation à trottinette :

1. Adaptez votre vitesse : maximum 25 km/h

2. Ne roulez pas sur les trottoirs

3. Ne montez pas à deux

Transporter une autre personne est strictement interdit. La trottinette électrique n'est pas conçue pour deux personnes : le risque de chute et de blessure est plus élevé.

4. Garez votre trottinette au bon endroit

Lorsqu'aucune zone spécifique n'est prévue, le stationnement sur le trottoir reste possible à condition de ne pas gêner ou mettre en danger les piétons.

5. Soyez visible

Etre bien visible permet aux usagers de mieux vous voir, particulièrement lorsque la luminosité diminue.

2026 : année des jubilés

Bon nombre de nos principales infrastructures et institutions fêtent leurs 50 ans cette année ! Un hasard du calendrier ?



Hospice Trémouroux

Le Home Trémouroux à Orbais a pris place dans l'ancienne ferme Brichart et a été inauguré le 18 septembre 1976. Cette maison de retraite, comme on disait alors, comptait une cinquantaine de pensionnaires dans un parc de 2 hectares et bénéficiait du confort moderne de l'époque : *"système d'appel dans toutes les chambres, cabinets individuels, encadrement infirmier permanent…"*. Dans son discours inaugural, M. COPPIN, bourgmestre d'Orbais, a rappelé que l'origine de cette maison était due à la fortune que légua Hippolyte Trémouroux à la C.A.P. *(Commission d'Assistance Publique)*. Le représentant du secrétaire d'Etat aux affaires sociales félicita l'administration communale et la C.A.P. d'Orbais pour *"cette réalisation qui sera un modèle du genre pour l'après fusion"*. Cela a été le cas durant trente-six ans.

À la suite de la création du minimex en 1974, **la loi organique de juillet 1976 réforme l'ensemble des institutions d'assistance sociale. Un CPAS est alors créé dans chaque commune.** Le nôtre est resté jusqu'en 1986 dans l'ex-maison communale de Thorembais-Saint-Trond avant de déménager Grand-Place 31 à Perwez.

Le Centre sportif de la rue des Marronniers fut inauguré le 18 décembre 1976 par le bourgmestre JACQUEMIN en présence des bourgmestres des communes avoisinantes *(SEHA, HANQUET, COPPIN)*. Son élaboration fut décidée 6 ans plus tôt dans la programmation communale, en même temps que le zoning industriel et l'acquisition d'un immeuble pour le Centre culturel.



Centre sportif



Cinéma Caméo

Le Centre culturel souffle aussi ses 50 bougies. Le 19 février 1976, ses statuts étaient publiés au Moniteur belge, grâce surtout à la persévérance et à l'investissement acharnés des initiateurs de CECIPHO, qui n'ont pas hésité à faire le tour des communes qui allaient bientôt former le Grand Perwez, pour convaincre du bien-fondé du projet. Le Foyer s'est installé dans les locaux du cinéma Caméo qui furent par la suite agrandis, avec un espace convivial, le Bobar, et une salle de 240 sièges en gradins. Aujourd'hui, cette incroyable aventure culturelle et humaine se poursuit avec toujours le même dynamisme. Venez célébrer le 50e anniversaire du FOYER ce 19 décembre avec un programme de feu ! *(voir page 20)*

Reconnue pionnière des TV locales, Canal Zoom a connu sa première diffusion en 1976. Avec des représentants des villages dont elle couvre la vie et les événements du quotidien, c'est-à-dire Chastre, Gembloux, Walhain et Perwez, notre télévision de proximité a fêté son demi-siècle le 3 septembre dernier. TV com, media de proximité du Brabant wallon a fait de même à la mi-octobre.



Mais pourquoi tant de gâteaux de 50 bougies en 2026 ? Quelles étaient les motivations des autorités il y a 50 ans ? Il semblerait que chaque bourgmestre voulait marquer le coup dans sa commune et la distinguer des autres par un apport majeur avant la Grande Fusion de 1977. La loi du 30 décembre 1975 ayant planifié la disparition brutale de 1 763 anciennes entités au 1er janvier 1977, l'année 1976 a été l'occasion d'un sprint final pour les bourgmestres locaux. Il s'agissait, d'une part, de liquider les trésoreries pour que l'argent profite prioritairement aux administrés du clocher d'origine et d'autre part, de soigner un bilan concret et dynamique pour se faire connaître auprès d'un électorat élargi.

Outre un sentiment d'appartenance renforcé, se fait jour aussi la voie d'une nouvelle forme de communication envers les citoyens. La télévision, comme plus tard le journal communal, relate les événements qui font le quotidien des Perwéziens ! Au plus près de chacun !

Population - État civil

Ils sont nés récemment...



- Rachel, née le 12 avril, fille de Jodan RENARD et de Aude VANDERMEEREN, de Perwez;
- Layla, née le 28 juillet, fille de Mounsif FADILI et de Lamia RIAHI de Perwez ;
- Raphaël, né le 30 juillet, fils de Joy ZIA et de Laura JANSEN de Thorembais-Saint-Trond ;
- Hope, née le 31 juillet, fille de Celine RENER, de Perwez ;
- Charlie, née le 3 août, fille d'Emmanuel TATA NETO et de Charlotte BLICQ de Malèves-Sainte-Marie-Wastines ;
- James, né le 12 août, fils de Thomas CLAYTON et de Stéphanie AMAND de Perwez ;
- Eléonore, née le 20 août, fille de Nicolas SEGUIER et de Céline MONIQUET d'Orbais ;
- Arthur, né le 23 août, fils de Romain DUBOIS et de Lina TOUSSAINT de Perwez ;
- Leona, née le 31 août, fille de Louis DEBAUVE et de Deborah DELLEUSE de Perwez ;
- Noémie, née le 1er septembre, fille de Manu MUKOMA et de Tatiana KAMIANTAKO de Perwez ;
- Basile, né le 13 septembre, fils de Nicolas van de WALLE et de Tuline FICHEFET de Thorembais-Saint-Trond ;
- Léonore, née le 15 septembre, fille de Roger-Junior SCHOONEJANS et de Camille DELWICHE de Perwez ;
- Odette, née le 16 septembre, fille de Simon GUISSET et de Marie BRICHARD d'Orbais.

Ils se sont dit "oui"



- Le 22 août : Elodie GAROT et Nastasia MORELLO de Perwez ;
- Le 22 août : David CAPEZZUTO et Carina GOMES da CONCEIÇAO de Perwez ;
- Le 5 septembre : Christophe JACQUEMIN et Patricia KERVYN de MEERENDRÉ de Thorembais-Saint-Trond ;
- Le 12 septembre : Dominique MAES et Marie VANDER MEULEN de Malèves-Sainte-Marie-Wastines ;
- Le 19 septembre : Arnaud THIRION et Virginie CALLAERTS de Perwez ;
- Le 19 septembre : Fabrizio HAUTREGARD et Natalie DENEYER de Perwez ;
- Le 26 septembre : Dominique PALFFY et Marie CROONENBERGHS de Malèves-Sainte-Marie-Wastines ;
- Le 3 octobre : Olivier DEREPPE et Marie VAN OVERMEERE de Perwez ;
- Le 10 octobre : Christophe GOBEAU et Magali MARET d'Orbais ;
- Le 10 octobre : Romain SMEETS et Marine KEYAERTS de Perwez ;

Service Population - Etat civil : 081/649 252 - population@perwez.be

L'Administration communale vous informe...

Les bureaux de l'Administration ne seront pas accessibles les :

- lundi **2 novembre** - Fête des Morts
- mercredi **11 novembre** - Armistrice
- vendredi **25 décembre** - Noël
- vendredi **1er janvier** - Nouvel an



Besoin de rénover votre logement ?

NOUVEAU RÉGIME WALLON 2026



Votre parcours rénovation commence ici !

inscription

info@perwez.be

Gratuit Séance Info Réno

Aides, accompagnement et conseils

Tables rondes thématiques

- Aides et prêts à la rénovation
- Accompagnement personnalisé des ménages
- Conseils énergie
- Auto-rénovation accompagnée
- Solutions techniques adaptées à votre logement

Mardi 17 novembre 2026
Accueil dès 19h00

PERWEZ
Perwex, rue des Dizeaux 10

Rénover aujourd'hui, économiser demain.

COMMUNE DE PERWEZ · INCOURT · Ramillies · EN'HESTIA PLATEFORME DE RÉNOVATION · RénoBW · GAL Culturalité · Avec le soutien de la Wallonie

Inondations

Faites un autodiagnostic de votre habitation face aux inondations

En octobre 2025, le Contrat Rivière Dyle-Gette a créé un guide d'autodiagnostic de son habitation face aux inondations. Destiné aux citoyens, ce guide permet à chacun d'évaluer et de renforcer la résilience de sa maison et de ses alentours. Sa particularité est d'offrir une démarche simple pas à pas, sous la forme d'un questionnaire oui/non.



A chaque question et réponse associée, le guide fournit une fiche technique détaillée des solutions existantes et de leur coût. Chacun peut y trouver les mesures adaptées à sa situation. Parfois de petits gestes peu onéreux peuvent faire toute la différence !

Nous vous invitons vivement à prendre connaissance de ce guide qui se veut le plus concret et utile possible, disponible gratuitement sur la plateforme du Service Public de Wallonie : *https://ediwall.wallonie.be.*

Pour encore plus de praticité, ce guide est désormais disponible sous la forme d'une application web : *autodiagnostic-inondations.be* !



C'est aussi l'occasion de vous inviter à consulter deux autres guides disponibles sur cette même plateforme, en lien avec la culture du risque inondation :

- Le guide "Inondations. Réduire la vulnérabilité des constructions existantes", pour lequel le guide d'autodiagnostic s'est inspiré ;
- Le guide "Apprendre à utiliser WalOnMap. Connaissez-vous les risques liés aux inondations sur votre territoire ?"

Nouvellement mis à jour, WalOnMap est la carte interactive du Géoportail de la Wallonie et renseigne des données essentielles pour connaître sa situation, première étape dans la gestion du risque inondation !

Contact : Antoine BAULARD - Agent communal pour la prévention des inondations
antoine.baulard@perwez.be



Environnement

Distribution d'arbres le samedi 28 novembre sur le site de la Gare

Comme chaque année, la Commune de Perwez organise une distribution gratuite d'arbres lors de la **Semaine de l'Arbre**.

Venez donc chercher le samedi 28 novembre entre 9h et 12h sur le site de la Gare, des plants d'arbres, d'arbustes et de petits fruitiers : érable champêtre, charme, cornouiller sanguin, noisetier, hêtre commun, bourdaine, troène commun, néflier, merisier, prunellier, saule marsault, sureau noir, sorbier des oiseleurs, alisier torminal, viorne obier, cassis, groseillier rouge, framboisier, etc.

Pour promouvoir nos arbustes et développer un maillage vert de qualité, le Service Public de Wallonie a choisi, pour 2026, le thème *"L'Année des Passereaux"*.

Les oiseaux de nos jardins *(mésanges, moineaux, merles et grives, pinsons, étourneaux, chardonnerets élégants…)* seront donc mis à l'honneur cette année, à travers les arbres qui leur offrent à la fois refuge et nourriture. Chaque arbre planté représente de plus une contribution tangible et durable au soutien de la biodiversité.

Accueillir les passereaux dans son jardin, c'est bien plus que s'offrir le spectacle de leurs ballets aériens ou le plaisir de leurs chants le matin, c'est avant tout restaurer un équilibre naturel devenu fragile !



Frelon asiatique : préparez dès maintenant le piégeage de printemps 2027 !

La campagne « Gardiens de la ruche » reprend !

La Province du Brabant wallon poursuit son action de lutte contre le frelon asiatique et de protection des abeilles domestiques.



Vous souhaitez contribuer à cette lutte ? **Demandez dès maintenant votre kit gratuit**, comprenant un ou plusieurs pièges sélectifs destinés au piégeage de printemps.

Les demandes doivent être introduites auprès de la Province au plus tard le 1er janvier 2027. Aucune demande supplémentaire ne pourra être prise en compte après cette date.

Le formulaire de demande est disponible sur le site de la Province du Brabant wallon via *https://www.brabantwallon.be/le-brabant-wallon/demarches/aides-et-formulaires/gardiens-de-la-ruche*

Pour rappel, le piégeage est prévu de début mars à fin mai. Utilisé dans les conditions recommandées, ce dispositif permet de cibler les frelons asiatiques à la sortie de l'hiver tout en limitant la capture des autres insectes.

Ensemble, contribuons à protéger nos abeilles et à limiter la propagation du frelon asiatique !

Contact : Service Environnement - environnement@perwez.be

Budget participatif

Félicitations aux lauréats du Budget participatif 2026 de Perwez !



En juin dernier, la Commune de Perwez a lancé la **cinquième édition du Budget participatif**, dans le cadre de son Programme Communal de Développement Rural (PCDR).

Un budget global de 50.000 € a été mis à disposition des Perwéziens afin de soutenir des initiatives citoyennes contribuant à améliorer le cadre de vie et à renforcer la convivialité dans nos villages.

Après analyse des quatre projets déposés, la Commune de Perwez a le plaisir d'annoncer les trois projets lauréats, qui seront réalisés au cours des deux prochaines années, pour un montant total de 21.500 € :

- Quartier de Jausselette : installation d'une nouvelle boîte à livres, en remplacement de l'actuelle devenue fragile, afin de poursuivre le partage de livres entre les citoyens ;
- Comité du Mont : acquisition d'un kit mobile comprenant notamment une batterie nomade et un kit de parois latérales pour tonnelle, afin de faciliter l'organisation de leurs futures activités itinérantes en plein air ;
- Groupement de citoyens : sécurisation des abords de l'école communale d'Orbais, via la mise en place de barrières près des passages pour piétons et de chasse-roues sur les trottoirs, afin de renforcer la sécurité des élèves et des autres usagers.

Vous souhaitez découvrir ces projets plus en détail ? Consultez la plateforme participative : *https://participation.frw.be/fr-BE/projects/budget-participatif-2026-perwez/4*

Contact : Jean-Yves ZIMMER - 081/649 254 - jean-yves.zimmer@perwez.be

Jumelage

Comité de jumelage Perwez Kaysersberg

En septembre 2008, **Henri STOLL,** maire de Kaysersberg et **Carl CAMBRON,** bourgmestre de Perwez, signent la charte de jumelage unissant les deux communes. Un peu plus d'un an auparavant, le maire kaysersbergeois s'était rendu à Perwez lors de la **Fête du Vent**, événement notoire organisé au pied du parc éolien pour promouvoir les énergies durables et les économies d'énergie.



Une fois la charte signée, les échanges sont fréquents et variés, que ce soit sur le plan culturel *(en collaboration avec le Foyer)*, sportif avec les Cyclos *(qui à 14 reprises rejoignent Kaysersberg à vélo pour une arrivée la veille du 14 juillet)*.

Ils ont été également durant plusieurs années "citoyens" lors des échanges avec les conseils communaux des enfants des deux entités, et enfin "scolaires", lors d'un échange d'une semaine avec le Collège de Kaysersberg, leurs élèves ayant été accueillis dans les familles des nôtres à Perwez.



En 2026, Henri STOLL redevient maire de sa ville et de là renaît l'envie de renouer des liens plus forts entre nos deux communes. **Ces 6, 7 et 8 novembre 2026, le Comité de Jumelage a donc le plaisir d'accueillir une délégation de la mairie à Perwez.** L'occasion de faire découvrir notre belle région à nos amis français. Visite de notre commune, qui en 18 ans a bien changé, de nos vignobles, de notre brasserie locale par exemple. Et de clôturer ce week-end lors du repas Télévie le dimanche 8 novembre au Perwex, où l'on saluera encore l'engagement de tous les bénévoles et de nos Cyclos qui chaque année parrainent cette noble cause. *(voir page 21)*

Pour le Comité de jumelage, Marie-France PIERARD & Carl CAMBRON

C'était au temps

En dehors de Perwez-centre, il n'existe dans la commune qu'une place qui accueille des habitations : il s'agit de la place Communale à Malèves.



Elle servait jadis de pâturage partagé entre tous les habitants, une *"commune"* au sens ancien du terme *(voir le bulletin communal d'octobre 2008)*. En 1939, l'administration communale de Malèves a voulu la louer à un éleveur en particulier pour bénéficier d'un loyer mais les habitants s'y sont opposés : la place appartenait à eux tous ! D'ailleurs, chaque année, fin mai, elle accueillait la fête du village.

Cette étendue engazonnée s'étend de part et d'autre du chemin qui donne accès au parc des anciens châtelains *(le château, plusieurs fois transformé au cours des siècles, a été démoli en 1960)*. Comme le montre la photo qui illustre cet article, la place était, au début du 20e siècle, plantée de peupliers. Ils furent abattus en 1938. Une nouvelle plantation les remplaça dans la seconde moitié du siècle jusqu'au début des années 2000. La place a été rénovée en 2012 dans le cadre du développement rural. Depuis lors, elle accueille, notamment, le monument aux morts du village.

L'odonyme *"place Communale"* a été définitivement fixé en 1960 *(avant, on disait aussi "place de Malèves")*. Notons qu'il s'est étendu au cours des années jusqu'au parvis devant l'église, où se trouvent les n° 10 et 11, que l'on rejoint par une rue de 100 mètres de long, appelée *"place"* !

Pour le Cercle historique, Gautier MANIQUET

Jeunesse

Le Conseil Communal des Enfants de Perwez 2026-2027



Ce 7 octobre, 12 jeunes de 6e primaire ont prêté serment pour un mandat d'une année. Leur engagement : œuvrer dans l'intérêt de la commune et de ses habitants.

Élus dans les écoles de l'entité, tous réseaux confondus, ces jeunes se réuniront une fois par mois, dans la salle du Service Communal d'Aide aux Jeunes, en présence de l'échevine de la Jeunesse, Julie DAMS, et de la coordinatrice du SCAJ, Estelle FOREST. Ils disposeront d'un budget de 2.500 € pour concrétiser un ou plusieurs projets.

Félicitations aux 12 jeunes élus :

- Pierre-Alexandre JACQUES et Liola SIMON de l'école Jean-Paul II
- Juliette LEGROS et Félicien SERESSIA de l'école com. de Malèves
- Rémi LECROART et Matthew MCCOY de l'école com. de Perwez
- Zoé DEKEUSTER et Alexandra GENETTE de l'école com. de Thorembais-Saint-Trond
- Yara DE MAET et Inaya SIMONS DE LELYS de l'école com. d'Orbais
- Iris HUAUX et Louis LAMBRICHT de l'école com. de Thorembais-les-Béguines

Nous leur souhaitons une belle année de découvertes et de projets et de citoyens !

Contact : SCAJ - Estelle FOREST - 081/659 201 - scaj@perwez.be

Coin des seniors

Goûter de Noël pour nos seniors

Le quate eures d'el Noye po les vîyes djins

Le **vendredi 11 décembre à 15h**, à l'ancienne gare, un goûter sera offert à nos aînés (65 ans et plus) dans une ambiance festive et chaleureuse. !!! Places limitées à 100 personnes.

Le vinrde 11 décimbe à 15h dins l'vîye gare remettouwe à nou on vos invete a vne bwère on jate de café èt mindji on boquet de cougnou dins on ambiance de fiesse. !!! Places lemetèes à 100 djins.

Inscrivez-vous, avant le 27 novembre, auprès de Sofia au 081/655 344 *(entre 8h30 et 12h)* ou en déposant le coupon ci-dessous dans la boîte aux lettres de l'Administration communale *(sur le pignon)*.

***Venos vos inscrire devant le 27 de novimbe** de lé Sofia à l'comene ou en métant le coupon vèce padzos dins l'bwesse au lètes.*

Merci branmint èt à bé rate.

Coupon-réponse

Madame/Monsieur

Nombre de personnes :

Adresse :

.....

Téléphone :

PERWEZ FÊTE Noël

SUR LE SITE DE LA GARE

Vendredi 11 décembre

15h00 à 18h00 : Goûter des aînés
(uniquement sur réservation via le bulletin communal)
18h00 : Ouverture du Marché de Noël avec apéritif communal
20h00 : Départ de la parade des tracteurs depuis l'IFAPME
20h30 : Arrivée de la parade des tracteurs à la Place de la Gare
21h00 à 01h00 : DJ Set (22h00 clôture du chapiteau artisans)

Samedi 12 décembre

14h00 : Ouverture du Marché de Noël
14h30 à 17h00 : Ateliers de Noël pour les enfants & Grimages (Gratuit)
14h30 à 16h00 : Bébés de l'année (uniquement sur invitation)
16h00 à 17h00 : Visite du Père Noël
17h30 : Spectacle de Magie
19h00 à 00h00 : Ambiance musicale (22h00 clôture du chapiteau artisans)

Dimanche 13 décembre

14h00 : Ouverture du Marché de Noël
14h30 à 17h00 : Ateliers de Noël pour les enfants & Grimages (Gratuit)
17h30 : Spectacle conté
20h00 : Clôture



EN PARTENARIAT AVEC

CENTRE IFAPME Namur / Brabant wallon

Des talents à découvrir, des idées cadeaux à dénicher et de belles rencontres à partager !

Le **11 décembre 2026, de 16h00 à 20h00**, rendez-vous au **Marché des Talents du Centre IFAPME de Perwez**.

Découvrez les créations et savoir-faire de nos apprenants, formateurs et partenaires : couture, ébénisterie, fleuristerie, herboristerie, graphisme et design, découverte de la nature, vin et distillation.

Laissez-vous surprendre par leur créativité et profitez également du concours du tracteur le mieux décoré !

Entrée et parking gratuits.
Centre IFAPME de Perwez - Rue des Dizeaux 6 à 1360 Perwez.

Marché de Noël Perwez - Perwez fête Noël

WWW.PERWEZ.BE

COMMUNE DE PERWEZ

.ADL PERWEZ

Soutenu par BW Le Brabant wallon

ADL

Une nouvelle étape importante dans le développement de l'offre d'accueil de la petite enfance sur le territoire communal.

Le projet de milieu d'accueil à l'ancienne cure se concrétise !

Annoncé il y a quelques mois, le projet de **création d'un milieu d'accueil de la petite enfance** dans l'ancienne cure de Perwez entre aujourd'hui dans sa dernière phase, avec une ouverture prévue prochainement.

Pour rappel, les locaux accueilleront **deux accueillantes d'enfants indépendantes**, qui pourront prendre en charge **jusqu'à 10 enfants simultanément**.

L'ouverture est prévue pour janvier 2027, avec un accueil organisé du lundi au vendredi, de 7h30 à 17h30.

Les **inscriptions** pourront débuter **dans le courant du mois de novembre.**

Les familles intéressées pourront prendre directement contact par téléphone avec les accueillantes afin d'obtenir toutes les informations concernant les inscriptions, les tarifs, les modalités d'accueil et les places disponibles.

Cette nouvelle offre d'accueil vient concrétiser un projet porté par la Commune et **permettra aux familles de bénéficier d'une solution d'accueil supplémentaire** et de proximité au cœur de Perwez.





Contact :

Jennifer Nicolas : 0497 12 99 94
Catherine Nihoul : 0474 38 42 02



Acteurs économiques de Perwez, bénéficiez d'un accompagnement 100% gratuit !

Afin de **soutenir les acteurs économiques locaux**, la Commune de Perwez, avec l'appui de l'ADL, du Facilitateur en énergie durable et d'in BW, **propose un accompagnement individuel et gratuit aux entreprises, indépendants et commerces** établis à Perwez, directement sur leur lieu d'activité.

Intéressé(e) ? Inscrivez-vous via le formulaire en ligne en **scannant le QR code.**



Le CPAS peut vous aider avec une allocation de chauffage



L'allocation de chauffage est une intervention financière dans le paiement de la facture de chauffage des personnes qui se trouvent dans des situations financières précaires. L'allocation est d'application pour :

- le gasoil de chauffage ;
- le pétrole lampant (type C);
- le gaz propane en vrac.

Trois catégories de personnes peuvent en bénéficier :

1ère catégorie : les personnes ayant droit à une intervention majorée d'assurance maladie invalidité.

Afin de réserver l'intervention de chauffage aux personnes socio-économiquement faibles, il est également exigé que le montant annuel des revenus bruts du ménage ne dépasse pas 25.817,27 €, majoré de 4.777,36 € par personne à charge*. *(Votre revenu brut imposable annuel et votre situation familiale figurent sur votre extrait de rôle)*. *(*)* Une personne à charge est un membre du ménage du bénéficiaire dont le revenu annuel net, à l'exclusion des allocations familiales et des pensions alimentaires, est inférieur à 4.100 €.

Dans les cas suivants, il n'y a pas lieu de faire une enquête sur les revenus :

- lorsque le ménage est composé d'une personne isolée (avec ou sans enfants à charge) bénéficiant du statut BIM ;
- lorsque l'ensemble du ménage est BIM.

2ème catégorie : les personnes aux revenus limités.

Les personnes dont le montant annuel des revenus imposables bruts est inférieur ou égal à 25.817,27 €, majoré de 4.777,36 € par personne à charge. Le revenu cadastral non indexé *(x3)* des biens immobiliers autres que l'habitation du ménage est pris en compte.

3ème catégorie : les personnes endettées.

Dans cette catégorie, il s'agit des personnes qui remplissent la double condition suivante :

- personnes bénéficiaires d'une médiation de dettes ou d'un règlement collectif de dettes, *(cf. loi de 12/06/1991 relative au crédit à la consommation, cf. articles 1675/2 et suivants du code Judiciaire)*, et qui sont dans l'incapacité de payer leur facture de chauffage.

 et

- qui ne peuvent en outre faire face aux paiements de leur facture de chauffage.

Si vous répondez aux critères d'une des catégories, vous avez droit à une allocation de chauffage.

Si tel est le cas ou en cas de questions, nous vous invitons à prendre contact avec le Service Social afin de fixer un rendez-vous au 081/656 225 ou *social@cpasperwez.be*.

Nouvelle présidence au CPAS

Suite à la démission de Delphine PAYE, Véronique BIDOUL a été réélue en tant que présidente du CPAS, fonction qu'elle avait remplie lors de la précédente législature.

Après prestation de serment, elle siège également au Collège communal.



Si vous rencontrez une situation personnelle difficile, n'hésitez pas à prendre contact avec le service social du CPAS de Perwez au 081/656 225, qui pourra vous aider à trouver des solutions.

Conseil communal du 20 août

Comme décidé en janvier 2025, la séance du Conseil est décentralisée une fois par an. Celle du 20 août dernier a donc eu lieu dans la salle de l'école de Malèves. Avant d'y débattre, l'assemblée a observé une minute de silence en la mémoire de François LEGROS, ancien échevin, de Patricia DENONCIN, ancienne directrice de la Maison Communale d'Accueil de l'Enfance, et de Messieurs Etienne VAN PARIJS et Alphonse LIBERT, figures emblématiques de la Commune.

Le Conseil a pris acte de la démission de Delphine PAYE, en tant que Présidente du CPAS et Conseillère de l'Action sociale. Et de son remplacement par l'ex-Présidente, Véronique BIDOUL. Un nouveau pacte de majorité par le groupe Ensemble a dès lors été adopté.

Finances

Un subside complémentaire de 2000 € est octroyé à l'ASBL l'Hirondelle. Par ailleurs, le Conseil a voté en faveur de la mise à disposition gratuite d'une salle communale *(sauf Perwex)* par an pour l'ASBL Brasero et pour les Moissons de l'Amitié.

La modification budgétaire n°1 de l'exercice 2026 est approuvée avec un boni au service ordinaire de 40.994,16 € et un mali au service extraordinaire de -2.352.987,08 €. En outre, un amendement est adopté à l'unanimité : ajout de 30.000 € et création d'un article budgétaire pour financer l'acquisition de matériel et d'équipement destinés à favoriser le développement du commerce local, des circuits courts, des producteurs et artisans locaux.

Les comptes 2025 du CPAS qui se clôturent sur un résultat comptable de 1.021.503,27 € au service ordinaire et de 12.756,93 € au service extraordinaire sont approuvés. Tout comme ceux des fabriques d'église de Saint-Jean-Baptiste de Wastines et de Saint-Lambert à Orbais.

En outre, afin de renforcer les synergies entre les deux institutions et d'optimiser l'utilisation des ressources humaines et financières, un pôle Finances commun est créé et placé sous la coordination de la Directrice financière, Stéphanie DE WACHTER, de la Commune et du CPAS. Ce service Finances combiné est basé à l'Hôtel de ville.

Travaux

Après la réunion d'informations aux riverains *(17 juin 2026)*, après la Commission communale n°5 *(16 juillet 2026)* et considérant les vives réactions des riverains concernés par le projet de tracé par in BW d'un nouveau collecteur reprenant les eaux usées d'Orbais et de Malèves, le Conseil décide de demander à In BW l'étude d'alternatives. Par ordre de priorité : 1/le long de la rue d'Opprebais, 2/à travers le Bois de Malèves et 3/un nouveau tracé évitant au maximum les jardins privés près des logements. L'intercommunale sera amenée à présenter une analyse comparative de ces 3 alternatives devant le Conseil et les riverains.

Le Conseil décide également de passer un marché de travaux pour la création d'une rampe et d'une place de parking PMR pour le cimetière de Thorembais-Saint-Trond, pour un budget estimé à 60.000 €.

Un autre marché de travaux en lot unique est validé pour la restauration de la Chapelle Notre-Dame de Bonne Espérance à Thorembais-Saint-Trond, pour un montant estimatif fixé à 225.000 €.



Enfin, le Conseil vote unanimement pour solliciter une subvention auprès de la Direction des Infrastructures sportives du SPW pour la réfection du terrain de football synthétique et aménagements divers au Centre sportif, rue des Marronniers, pour un montant estimé à 975.000,00 €.

Enfance

Une convention est renouvelée pour 2026-2027 entre la Commune et l'asbl Anim'Mômes qui se chargera de l'organisation des garderies scolaires, des journées ludiques, des Journées d'Amusement et de Découvertes *(JAD)*, du recrutement des accueillantes…

Sport et santé

Le Conseil décide de lancer le programme "Sport sur ordonnance" et son règlement valable jusqu'en 2031.

Sur prescription médicale, une carte de 12 séances d'1h30 peut être retirée au Centre sportif de Perwez, après virement de 120,00 €. Une pratique assidue étant nécessaire pour l'efficacité du programme, les participants recevront toutes les informations nécessaires pour poursuivre une activité sportive à l'issue des 12 séances.

Conseil du 28 septembre

Le Conseil approuve la candidature de Dimitri SEVERIN en qualité de président de l'assemblée du Conseil.

Suite à la démission de Delphine PAYE, Véronique BIDOUL, à nouveau Présidente du CPAS, prête serment en tant que membre du Collège communal.

Le Conseil prend acte de l'approbation des comptes annuels de l'exercice 2025 par le Vice-Président et Ministre wallon de tutelle, François DESQUESNES.

Les budgets 2027 des fabriques d'église Saint-Ulric à Malèves et Saint-Martin à Perwez sont validés.

Dans le cadre du permis d'urbanisme pour la construction de 7 maisons rue de la Cayenne, une cession gratuite d'une parcelle cadastrale d'environ 45 m² est opérée afin de l'intégrer dans le domaine public.

Par ailleurs, une autre cession au domaine public est également opérée, toujours rue de la Cayenne, pour réaliser, sur toute la largeur de la parcelle, un trottoir de 1,5 m de large, en pavés de béton.

Le Conseil décide de renouveler sa collaboration avec l'asbL Pro Velo pour l'éducation et la formation à la pratique du vélo en 2026-27, à l'attention de 5 classes de P5, pour un budget de 3136,5 €.

Le point supplémentaire déposé par le groupe Villages quant à l'organisation d'un conseil conjoint extraordinaire CPAS/Commune, afin de procéder à l'analyse de la gouvernance et des indicateurs de gestion de la MR/MRS, de l'adoption d'une comptabilité analytique ainsi que l'identification de pistes de redressement pour la maison de repos du CPAS suite aux différents rapports de manquements, et également pour permettre l' audition de différents responsables de la gestion du CPAS et de sa Maison de repos, a été refusé.

Tribune libre

Le commerce perwézien n'a jamais été aussi vivant !

Vous l'avez sans doute remarqué, ces derniers mois, nous avons eu le plaisir d'accueillir et d'inaugurer de nouvelles implantations commerciales dans le centre de Perwez et les villages. Des cellules vides retrouvent une affectation, des commerçants existants investissent, se réinventent et de nouveaux arrivent.

Dans un contexte où les habitudes de consommation évoluent et où la concurrence des grandes enseignes et du commerce en ligne est importante, nous devons continuer à défendre une économie locale forte, diversifiée et accessible. Acheter à Perwez, c'est faire le choix de la proximité, du conseil personnalisé, de la qualité et du lien humain.

C'est dans cette perspective que l'Agence de Développement Local (ADL) joue un rôle essentiel. Par son travail de terrain, sa connaissance des acteurs économiques et sa capacité à fédérer les énergies, elle constitue un véritable partenaire pour les commerçants et les entrepreneurs. Accompagnement des porteurs de projets, valorisation des commerces, promotion des initiatives locales, mise en réseau des acteurs économiques : autant d'actions qui contribuent à faire émerger de nouvelles idées et à renforcer les synergies. Dans le cadre de la réforme wallonne qui transformera les ADL en structures "Commerce Wallonie" à partir de 2030, nous avons pu obtenir une période transitoire jusqu'au 31 décembre 2029 et nous continuerons à soutenir pleinement notre agence de développement local.

Cela témoigne d'une réelle dynamique de renouveau commercial qui s'explique par la stratégie de notre équipe dans le développement économique. En plus du soutien à l'ADL, la Commune octroie des primes à l'installation des commerces, en complément de la Province du Brabant wallon.

Un centre commerçant dynamique, c'est plus de convivialité, plus d'emplois locaux et plus de valeur à notre belle commune. Nous croyons au commerce de proximité. Et nous continuerons à le soutenir Ensemble.

Pour le groupe Ensemble !
Jordan GODFRIAUX, Bourgmestre
Aurélie FLABAT, Echevine du commerce

CPAS : l'heure de vérité

La vraie mesure d'une société se situe dans la manière dont elle traite ses membres les plus vulnérables. Il en est de même pour une commune à travers l'action de son CPAS vis-à-vis des personnes plus fragiles sur le plan social, familial ou envers ses ainés.

Or, Perwez ne s'inscrit pas dans cette exigence de justice sociale ni d'équité élémentaire, malgré une crise économique frappant durement les ménages modestes, les familles monoparentales, les isolés.

Une justice sociale d'autant plus justifiée que la commune intervient pour plus d'un million d'euros perwéziens pour son CPAS !

Un CPAS sur la sellette

Courant 2025, un organe externe établit un état des lieux sur l'organisation globale de la maison de repos. Il en ressort un manque de personnel, une communication défaillante, l'éventualité de remplacer certains responsables.

Ces constats sont renforcés par l'Agence pour une vie de qualité (AVIQ) qui, dressant deux rapports accablants, somme le CPAS de se régulariser menaçant d'une sanction catastrophique : la fermeture du home. Voilà qui sèmerait consternation chez les résidents et leur famille.

Au sein de l'administration du CPAS, l'inspection du SPF Emploi dresse elle aussi un rapport alarmant : des manquements graves et le signal d'un profond malaise du personnel.

Cette situation hors contrôle, entraine la démission de la présidente après qu'elle eut fustigé le manque de loyauté de la hiérarchie administrative et dénoncé le manque de soutien de sa majorité.

Ainsi, le groupe Villages souhaitait procéder à des auditions pour pointer les causes de ce climat délétère, avant de formuler collégialement des solutions urgentes et efficaces. Hélas, lors du dernier conseil, la majorité MR Ecolo a rejeté ces demandes légitimes, tant attendues par le personnel. Au nom de « leurres de vérité », la majorité s'est enfoncée dans un aveuglement social coupable.

Avec ténacité, Villages continuera à se mobiliser pour rétablir la dignité de l'action sociale désormais menacée par d'aucuns qui la laissent se détériorer.

Pour le groupe Villages
André ANTOINE, Marie-France DETHIER, Jules NOËL, Conseillers communaux

Pour un retour à la dignité et au fond dans les débats à Perwez

Soyons clairs : le Conseil communal n'est pas une scène de théâtre. C'est le lieu où se décide l'avenir de Perwez, et il se délite sous la surenchère et l'affrontement systématique entre majorité et minorité.

Cessons de crier au loup pour exister.

Point après point, les mêmes grands mots : on agite des peurs, on crie au scandale, on dénonce des complots là où il n'y a que de la gestion et des arbitrages techniques. Cette stratégie de l'indignation permanente, calibrée pour les réseaux sociaux et la presse locale, cherche l'étincelle plutôt que la lumière. Nous la refusons.

À force de hurler au loup, plus personne n'écoute. Les Perwéziens attendent des solutions sur la mobilité, l'urbanisme et la sécurité : on leur sert du bruit. Et l'on discrédite le contrôle démocratique de la minorité : le jour où l'alerte sera réelle, elle sera noyée dans le vacarme.

La responsabilité est collective. La majorité doit cesser de céder aux provocations et de les attiser : elle doit répondre, accepter la contradiction et prendre au sérieux les propositions de la minorité.

La minorité, elle, doit être un contre-pouvoir rigoureux et une force de proposition. Elle est plurielle : aucun groupe n'a à imposer aux autres sa ligne ni ses méthodes. CAP Perwez est un groupe citoyen libre et indépendant : nous soutiendrons ce qui sert les habitants, nous contrôlerons sans relâche, et nous contesterons les choix sans jamais dénigrer les personnes. Notre seule boussole : l'intérêt général.

Ce que les Perwéziens attendent de leurs élus, ce n'est pas un spectacle mais des réponses. Chaque minute passée à s'invectiver est une minute volée au quotidien des citoyens. Rendons-leur ce temps.

Revenons au fond. Débattons, confrontons nos idées, avec le respect dû à nos concitoyens.

Qui préfère l'éclat à la vérité sert son image, rarement ses concitoyens.

Pour le groupe C.A.P. Perwez
Christophe KRIREM, Conseiller communal

Culture

Ciné club - "Le cinéma peut-il encore sauver le monde ?"
Mercredi 4 novembre – 20h au Foyer



Documentaire réalisé par Serge Nagels, Philippe Reynaert

À l'heure où les tensions géopolitiques s'intensifient et où les discours populistes gagnent du terrain, "Le cinéma peut-il encore sauver le monde ?" part à la rencontre de celles et ceux qui continuent de croire en la force des images.

Une projection exceptionnelle en présence de l'équipe du film, suivie d'un débat pour prolonger la réflexion avec le public.

Musique : Daan – Trio acoustique
Vendredi 13 novembre – 20h au Foyer



A travers cette nouvelle tournée dans des lieux plus intimistes, Daan revient avec les mêmes ingrédients qui ont fait sa renommée : paroles mélancoliques, humour et émotions. Chaque soir, le crooner propose un mélange touchant de reprises et de compositions personnelles.

Théâtre : Les Baladins du Miroir - Europa
Samedi 14 novembre – 20h au Foyer



C'est l'histoire d'une amitié européenne par-dessus un monde en flammes.

Sur scène, deux hommes découvrent une liasse de lettres envoyées par une femme russe. En s'emparant de ce dialogue épistolaire, ils retracent les bouleversements de la première moitié du XXe siècle.

Entre théâtre et musique en direct, cette lecture-spectacle d'une extraordinaire modernité mêle l'intensité des mots de Jean-François Viot aux sonorités profondes d'un duo violon et accordéon.

Humour : What the Fun - La tournée du stand up 4
Vendredi 20 novembre – 20h au Foyer



Le meilleur de la nouvelle génération des humoristes belges.

Après le succès de ses trois premières éditions, la plateforme What the Fun relance cette année encore sa tournée en Wallonie pour vous faire rencontrer le meilleur de la nouvelle génération du standup comedy belge !

Théâtre : Compagnie MAPS – Fils de Bâtard
Samedi 28 novembre – 20h au Foyer



C'est l'histoire vraie d'un fils qui part à la recherche de son père sur un coup de tête. Sauf que son père est mort il y a 15 ans et qu'il n'a jamais vécu avec lui. Dans les mains du fils, il reste trois cartes : une carte du Congo, d'Antarctique et de Libye. Trois pays où son père a vécu et travaillé. Carnet en main, le fils prend la route…

Saint-Nicolas au Foyer !
Mercredi 2 décembre – 13h30 au Foyer



Cette année encore, Saint-Nicolas déposera sa hotte au Foyer pour un après-midi festif et joyeux avec au programme : des animations, un goûter pour petits et grands et un film pour toute la famille.

- Dès 13h30 : Gratiferia de jouets (venez déposer vos jouets au Foyer jusqu'au 1er décembre)
- De 13h30 à 14h30 : Rencontre avec Saint-Nicolas
- À 14h30 : Film "Le trésor de Barracuda" et atelier créatif

Ciné conférence : "Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le cinéma...en osant le demander" avec Hugues Dayez
Jeudi 3 décembre – 20h au Foyer



Dans un dialogue avec le public, Hugues Dayez – en impro totale, comme à son habitude - abordera toutes les questions que les spectateurs se posent sur le 7ème art : des critiques de film à la demande, des portraits d'acteurs ou de réalisateurs, "comment sont-ils en vrai ?", etc.

Théâtre : "Porca Strada, une histoire italienne"
Samedi 5 décembre – 20h au Foyer



Porca Strada est une comédie douce-amère à l'italienne, un voyage initiatique et cocasse entre un présent fait d'engagement et un passé teinté de nostalgie et le soleil d'Italie.

De Fabrizio RONGIONE et Giuseppe SANTOLIQUIDO.

Concert évènement :
Le Foyer fête ses 50 bougies avec vous le 19 décembre, dès 19h au Foyer.



Préparez-vous à la fête avec un mélange musical original et exquis, empreint d'une énergie entraînante qui vous poussera inévitablement à vous lancer dans la danse.

Avec Aboubacar Traoré et Balima

Première partie : Jean LITT, d'Orbais.

Du côté du CEC Osez'Art : Nos ateliers réguliers continuent. Rejoins-nous !

Atelier cinéma : Plonge dans l'univers du cinéma et découvre toutes ses facettes : de l'écriture d'un scénario à la magie du montage, en passant par le tournage et la prise de son.

Arts graphiques adolescents : Ces ateliers, animés par Joël JAUQUET, permettent à chaque ado de s'épanouir et s'exprimer à travers les arts graphiques !

Atelier CEC théâtre : Découvre le monde du théâtre, invente ton histoire, crée ta pièce et donne-lui vie sur scène. Tu seras accompagné par un professionnel du théâtre.

LE FOYER CENTRE CULTUREL DE PERWEZ

Infos & réservations :
www.foyerperwez.be - 081/234 555

Agenda +



La Maison du Conte et de la Littérature
Des petits pas dans la neige...
Vendredi 12 décembre - Dès 18h



C'est l'hiver, il fait froid. Les arbres frissonnent, les étoiles étincellent dans le ciel. Les familles se réfugient bien au chaud dans leur maison. Les lutins partent en expédition vers nos contrées ! Les as-tu entendus ? Les as-tu vus ? Petits et discrets, ils agissent en secret ! Tantôt farceurs, tantôt malicieux, ils ont plein d'histoires à t'offrir !

GRATUIT - Dans le cadre de La Nuit des bibliothèques

Au Grimoire d'Eole - Rue Lepage 7.

Réservation obligatoire : 0471/367 576 ou bibliotheque@perwez.be





Concours de belote dès 14h

20€ - Inscriptions dès 13h

4 vies - 4 boissons

Souper du comité de jumelage Perwez-Kaysersberg
Samedi 7 novembre - 19h

Le comité de jumelage vous convie à un souper **100 %** **saveurs belges** à la salle du "Kibboutz" à Orbais.

Fromages, vins et bières de chez nous.

Prix : 15 € - Réservations avant le 30 novembre.

Réservations : MF PIERARD - 0478/700 909
C. CAMBRON - 0477/542 609
jumelagekaysersbergperwez@gmail.com

Conférences du GAP

- **Vendredi 20 novembre**



Du pétrole dans nos chaussettes, détroit d'Ormuz, prix du baril, pétrole brut et... chaussettes, quel est le lien ? par Alain VERBEEK, chimiste, ancien responsable d'un centre de recherche en petrochimie.

- **Vendredi 18 décembre**



Invitation à la découverte des noms de rues des deux Thorembais, par Gautier MANIQUET, président du Cercle Historique de Perwez.

20h15 à la salle de "L'Oasis" *(derrière l'église de Thorembais-Saint-Trond, chaussée de Wavre 212)*.

Entrée gratuite.

Infos : M.VANKOEKELBERG - 0479/309 417
mauricevkg@gmail.com
https://gap.thorembais.com

Petit déjeuner OXFAM
Dimanche 22 novembre de 8h à 12h

Commencez la journée autrement avec un petit déjeuner équitable et savoureux !



Le petit-déjeuner Oxfam, c'est l'occasion de déguster des produits issus du commerce équitable et de l'agriculture locale, tout en soutenant une économie plus juste, respectueuse des producteurs et de la planète.

Centre culturel - Grand-Place 32





Dons de sang

- Le **2 décembre** *(sans RDV)* **de 16h30 à 20h** Salle des fêtes de Thorembais-les-Béguines, rue de Mellemont
- Les **7, 8** *(sur RDV)* **et 9** *(sans RDV)* **décembre de 16h à 20h** - Salle "La Posterie", avenue Wilmart 26.

www.donneurdesang.be

Repair Café

Les **lundis 9 novembre et 14 décembre de 19h30 à 21h**

Rue E. de Brabant 43

repaircafeperwez@gmail.com

Repair Café

Four à Pain Vit la Joie asbl

Atelier cougnous et spéculoos
Dimanche 13 décembre

A vos agendas pour une expérience de douceurs parfumées !!

A l'école communale de Malèves.

Programme complet et inscriptions via notre site web ou mail :
- *fourapainvillageois@gmail.com*
- *www.fourapainvitlajoie.be*
- *FB: Le Four à Pain 'Vit la Joie'- Perwez*









Erratum - Mobilité

Nombre d'entre vous, chers lecteurs, ont constaté des erreurs dans la page Mobilité *(P13)* du dernier Perwez Infos. Afin de les rectifier et éviter toute confusion, la version en ligne a été corrigée et mise à jour. Vous pouvez la consulter via le lien suivant : *https://www.perwez.be/.../bulletin-septembre_octobre-26*...

Nous vous présentons nos sincères excuses.

Éditeur responsable : Le Collège communal - rue Émile de Brabant 2 - 1360 Perwez
Rédaction : Isabelle MASSON
Pré-presse : Nathalie JAUQUET-MICHIELSENS
Crédits photos : G. MANIQUET, M. DUCHÂTEAU, SCAJ, Grimoire d'Eole, ATL, ADL
Les articles, photos, agenda, pour la prochaine édition sont à remettre pour le **4 décembre** au plus tard à communication@perwez.be. Infos au 081/649 256.

DE LA VIGNE AU VERRE

Le 1er Salon du Vin Belge & des Métiers de la Vigne

!!! Reporté en 2027 !!!

Samedi 21 novembre 2026

10h00 à 20h00
Salon ouvert à tous
Professionnels & particuliers
Achetez vos entrées

PERWEX
Rue des Dizeaux, 10 à 1360 Perwez

Suivez-nous sur De la Vigne au Verre
Plus d'infos : adl@perwez.be

COMMUNE DE PERWEZ
.ADL PERWEZ
CENTRE IFAPME Namur / Brabant wallon
Soutenu par Le Brabant wallon